

Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

Numéro 35 (2003)

Varia

Pascale Pellerin

Diderot et l'appel à la postérité : une certaine relation à l'œuvre

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Pascale Pellerin, « Diderot et l'appel à la postérité : une certaine relation à l'œuvre », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 35 | 2003, document 2, mis en ligne le 16 février 2011. URL : <http://rde.revues.org/index176.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société Diderot

<http://rde.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://rde.revues.org/index176.html>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Tous droits réservés

Pascale PELLERIN

Diderot et l'appel à la postérité : une certaine relation à l'œuvre

On ne pense, on ne parle avec force que du fond de son tombeau : c'est là qu'il faut se placer, c'est de là qu'il faut s'adresser aux hommes.

Cette phrase de Diderot extraite de l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, publié en 1782, cet appel à la postérité, ce pari sur l'avenir, comme l'a souligné Arthur M. Wilson¹, placent le philosophe dans une position originale par rapport aux écrivains de son époque. Il y avait là, sans aucun doute, l'espoir d'un intellectuel déçu par son temps, quelque peu incompris de ses contemporains ; le ressentiment de n'avoir pas pu tout dire, tout publier, d'avoir choisi de garder secrète la majeure partie de son œuvre pour échapper aux poursuites judiciaires. L'incarcération de Diderot en juillet 1749 au donjon de Vincennes, suite à la publication de la *Lettre sur les aveugles*, bien que de courte durée (un peu plus de trois mois), l'a durablement marqué. Les causes objectives du silence du philosophe de Langres, n'oublions pas l'interdiction de l'*Encyclopédie*, ne suffisent cependant pas à expliquer la relation particulière et originale que le philosophe entretient avec son œuvre et qui se rattache, comme nous essaierons de le montrer, à une position politique. La situation de Diderot au sein de la République des lettres, comme directeur de l'*Encyclopédie*, l'engage à prendre parti publiquement. Il s'y refuse le plus souvent. Lorsqu'on examine de près la guerre qui fait rage autour de l'*Encyclopédie*, on est frappé par le comportement de Diderot qui laisse le soin à d'autres, Voltaire, Grimm ou Morellet, de répondre aux ennemis du dictionnaire. D'autre part, les relations que le philosophe entretient avec d'Holbach et Naigeon offrent l'image d'un Diderot récalcitrant devant le prosélytisme de ses compagnons. La propagande ne semble guère le motiver mais il n'y reste pas étranger. C'est en empruntant

1. Wilson, p. 597.

des masques ou en se glissant dans l'écriture des autres que Diderot s'affirme comme philosophe engagé. L'exemple le plus frappant reste sa participation à l'*Histoire des Deux Indes* de l'abbé Raynal à partir des années 1770. Il faut remarquer qu'exception faite pour certains textes, *Les Bijoux indiscrets* ou la *Lettre sur les Aveugles*, le cas de l'*Encyclopédie* étant tout à fait particulier, Diderot refuse de publier ses propres ouvrages de façon clandestine. Ce qui le distingue fondamentalement des stratégies éditoriales de Voltaire. Le philosophe ne veut pas se cacher officiellement. C'est ce paradoxe que nous aimerions interroger ici. Diderot possède un statut officiel en tant que directeur de l'*Encyclopédie*. Il rechigne néanmoins à s'engager pleinement lors des attaques contre le dictionnaire. De même, il participe à la campagne anti-chrétienne de d'Holbach même s'il n'est pas tout à fait convaincu. À l'égard de Raynal, son attitude est également ambiguë puisqu'il fait l'éloge de l'*Histoire des Deux Indes* dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*² sans revendiquer sa collaboration.

Que signifie cette attitude pour Diderot lui-même ? Quelles conséquences a-t-elle pu avoir sur son œuvre et sur l'image de l'écrivain ? C'est cette part du silence, cette vacance de la parole et de l'engagement publics partiellement assumés qui font de Diderot un philosophe tout à fait singulier. C'est aussi la demi-pénombre dans laquelle il se tient qui a autorisé les interprétations les plus radicales de son œuvre, particulièrement celle des contre-révolutionnaires du Directoire, demi-pénombre qui a également favorisé le nombre important de publications à partir de 1795, onze ans après la mort du philosophe. Rencontre étonnante entre les contradictions qui traversent le statut d'écrivain de Diderot et leur instrumentalisation par les acteurs de la Révolution. En quelque sorte, c'est le silence qui a fabriqué l'œuvre et qui l'a donnée à lire, silence gros d'une infinité de lectures à venir. Construction d'une œuvre jamais close, jamais achevée, toujours en devenir, dont les interprétations successives provoquent les publications ultérieures.

Les attaques contre Diderot et l'*Encyclopédie* s'intensifient au moment de la publication de sa pièce, *Le Fils Naturel*, en 1757. Palissot publie en octobre de la même année ses *Petites lettres sur de grands philosophes*. La deuxième attaquait vivement *Le Fils Naturel*. Palissot accusait ouvertement Diderot d'avoir plagié la pièce de Goldoni, *Il Vero Amico*, dont Diderot s'était en partie inspiré. Il critique l'in vraisemblance de la pièce et saisit l'occasion pour dénigrer toute l'œuvre du philosophe réduite à un pillage d'auteurs célèbres, Bacon, Goldoni. Il qualifie l'*Encyclopédie* de « chaos de contradictions »³. Les diatribes de Fréron contre la pièce de Diderot reprennent les

2. VER I, p. 1242

3. Voir A.-M. Chouillet, « Dossier du *Fils naturel* et du *Père de famille* », SVEC, n° 208, 1982, p. 107.

mêmes arguments. Découragé, déprimé⁴, Diderot garde le silence. Ce n'est que sur les instances de Grimm, qui le convainc de ne pas abdiquer, qu'il se décide à faire paraître sa deuxième pièce, *le Père de Famille*. Grimm veut venger Diderot. En novembre 1758, date de la publication du *Père de Famille*, paraissent les deux traductions des pièces de Goldoni, *Le Père de Famille* et *L'Ami Véritable*. Ces traductions revenaient à l'initiative de deux amis de Diderot, Deleyre et Véron de Forbonnais qui entendaient laver le philosophe de l'accusation de plagiat. Elles avaient été précédées de dédicaces offensantes pour deux dames de la haute noblesse, la princesse de Robecq et la Comtesse de La Marck qui protégeaient Palissot. Le nom de l'éditeur, Etienne Bleichnarr, qui signifie en allemand, « pâle sot », insultait directement le Palissot en question. Le coupable était Grimm. Deux ans plus tard, au moment de la représentation des *Philosophes*, ce sont également les amis de Diderot qui répondent aux attaques du même Palissot. Les *Philosophes*, représentée le 2 mai 1760 à la Comédie française, constituait une grossière caricature sans grand intérêt. Mais faire jouer une pièce de théâtre, lieu privilégié de la parole et de la gestuelle que Palissot ne manque pas d'utiliser pour illustrer la philosophie⁵ impliquait un acte militant de portée considérable et constituait une attaque sans précédent contre les philosophes. Jusqu'alors, personne n'avait songé à les mettre sur scène. Mais ce n'est pas Diderot qui lance la riposte. C'est un proche des encyclopédistes, l'abbé Morellet. Il publie une *Préface de la comédie des Philosophes ou la Vision de Charles Palissot* qui le conduit à la Bastille. Voltaire, de son côté, prend Fréron pour cible dans sa pièce *L'Ecossaïse*⁶ dont la préface fait l'éloge de d'Alembert et de Diderot. Ce dernier ne prend pas part à la bataille mais se trouve plus ou moins malgré lui sur le devant de la scène. Et il est constamment placé au centre de querelles dont il est à la fois la cible principale et souvent le simple témoin. Il réserve ses flèches contre Palissot au *Neveu de Rameau*. Diderot garde le silence comme s'il se plaisait à brouiller les contours de son identité. Cette attitude aurait été sans conséquence s'il n'avait été en même temps directeur de l'*Encyclopédie*. Contradiction entre sa position dans l'intelligentsia et cette discrétion d'écrivain qui se cache derrière les autres ou qui se tait. Lors de la crise de l'*Encyclopédie*, le philosophe est à l'écoute des échos de son œuvre. Il en est à la fois le spectateur et le metteur en scène principal en tant que directeur de l'*Encyclopédie*. Il y a, certes, pour Diderot, un impératif, achever

4. Wilson, p. 257 et 263.

5. Outre la scène où l'on voit Rousseau marcher à quatre pattes et sortir une laitue de sa poche, on assiste également à une scène où un valet vole de l'argent à son maître Valère qui représente le personnage d'Helvétius.

6. Palissot était un protégé de Voltaire et ce dernier, tout en le morigénant, n'avait pas rompu avec lui.

l'*Encyclopédie*, aller jusqu'au bout de l'entreprise. Il veut en finir avec le « maudit ouvrage », secondé par le fidèle chevalier de Jaucourt. À cette époque, Diderot se protège, se tient en retrait parce qu'il veut aussi protéger l'*Encyclopédie*. Bien que le privilège ait été supprimé et qu'elle soit imprimée clandestinement, elle bénéficie de la protection de Malesherbes et de Madame de Pompadour. Diderot tient à garder cet appui. Il veut tenir son engagement avec les libraires français. Mais cette promesse l'oblige à la discrétion et à une position quelque peu passive. Il ne répond pas aux attaques virulentes contre le dictionnaire. Il se contente du *Père de Famille* qui constitue une réponse directe aux *Philosophes* de Palissot. Mais Diderot destine sa pièce à la publication et espère la voir jouer sur les théâtres de Paris. Il n'en fait pas un outil clandestin de la propagande philosophique. Pourquoi d'ailleurs ce choix du théâtre ? On peut certes l'analyser comme une défense et illustration de l'*Encyclopédie* ou la nécessité pour tout homme de lettres du XVIII^e siècle de s'illustrer au théâtre. Mais cette écriture théâtrale ne révèle-t-elle pas en dernier lieu le rapport que Diderot entretient avec son œuvre ? N'y a-t-il pas au fond théâtralisation de la relation œuvre-auteur que l'on perçoit dès la crise autour de l'*Encyclopédie* qui révèle un Diderot spectateur de son œuvre dont il est quelque peu dépossédé, à laquelle il devient plus ou moins étranger. Le *Père de Famille* constituerait alors une écriture révélatrice d'un sentiment de frustration et d'une volonté de se réapproprier l'œuvre en la destinant au théâtre, la pratique théâtrale illustrant ce double caractère d'abandon et de revendication. Pour lors, si Diderot se tait en partie, c'est qu'aux yeux du public il a quelque chose à cacher. La politique ayant horreur du vide, le philosophe sera accusé d'avoir collaboré à *De L'Esprit* d'Helvétius, d'être l'auteur du *Code de la Nature* de Morelly. L'expérience encyclopédique a profondément marqué Diderot. Elle lui a donné le goût du fragment et de la collaboration intellectuelle, celui également du silence, silence incompréhensible pour le directeur d'un dictionnaire si célèbre. Diderot ne dément pas les accusations qui sont portées contre lui. C'est Grimm qui s'en charge. Le philosophe de Langres se laisse envahir par l'image du philosophe subversif en butte aux autorités politiques et religieuses, tel Socrate. Car le silence de Diderot dessine en dernier lieu un rapport à la vérité. Et l'expérience encyclopédique a joué là un rôle fondamental. Voltaire ne peut comprendre le comportement de Diderot. Le patriarche lui propose, dans une lettre datée du 25 septembre 1762, d'aller à Saint-Petersbourg achever l'*Encyclopédie*. Quatre ans plus tard, après l'exécution du chevalier de La Barre, il renouvelle ses offres et insiste auprès de Diderot pour qu'il vienne s'installer à Clèves. Le philosophe de Langres se dérobe à chaque fois⁷. Il n'apprécie pas beaucoup la publicité que Voltaire, retiré dans son quartier

7. 10 octobre 1766 Best. D, lettre 12719 de Diderot à Voltaire, LXIII, p. 15.

général, à l'abri de la censure, fait de ses écrits tout en se protégeant des foudres du pouvoir. Voltaire va jusqu'à nier être l'auteur de textes qu'il s'acharne à répandre inlassablement⁸. Ses stratégies déplaisent fortement à Diderot. Et il y avait entre Voltaire et Diderot des divergences philosophiques et idéologiques. Diderot est matérialiste et Voltaire ne l'ignore pas. Mais Diderot ne se montre guère mieux disposé vis-à-vis de la propagande anti-chrétienne de d'Holbach. Dans plusieurs de ses lettres, le philosophe de Langres compare les écrits du baron à des « chiffons sales »⁹. Le sentiment de dégoût pour les publications de d'Holbach n'englobe pas *le Système de la Nature* et *le Bon Sens*. Dans la *Réfutation d'Helvétius*, Diderot écrit :

J'aime une philosophie claire, nette et franche, telle qu'elle est dans *le Système de la Nature* et plus encore dans *le Bon Sens* [...]. L'auteur du *Système de la Nature* n'est pas athée dans une page, déiste dans une autre ; sa philosophie est toute d'une pièce¹⁰ ?

Il est certain que Diderot a collaboré activement à la rédaction du *Système de la Nature* paru en 1770 dont le *Bon Sens* constitue une sorte de condensé deux ans plus tard. Il a rédigé le dernier chapitre du *Système*, et, dans la *Réfutation d'Helvétius*, il se pose en tant que lecteur qui défend son œuvre. La *Réfutation*, achevée en 1775, n'a jamais été publiée du vivant de Diderot¹¹, mais selon Wilson¹², le commentaire de Diderot sur Helvétius est susceptible d'avoir provoqué la colère du Parlement qui condamna *De l'Homme* à être brûlé le 10 janvier 1774, deux ans après la publication de cet ouvrage posthume d'Helvétius. Diderot se fait là comme ailleurs l'avocat de son œuvre, une œuvre dont il n'est pas l'auteur officiel, une œuvre qu'il abandonne à d'autres. Et pourtant cette œuvre, il la choisit, il la couvre. Il l'anime d'un mouvement circulaire dans ce va-et-vient permanent de l'auteur au lecteur et il la propulse tel un projectile à la face de l'Histoire. L'œuvre de Diderot trouve sa puissance dans la rotation, quasi perpétuelle à la fin de sa vie, entre émetteur et récepteur. Wilson remarque, à propos des textes des dernières années du philosophe, leur « radicalisation révolutionnaire »¹³. Et c'est particulièrement ses textes, en premier lieu *l'Histoire des Deux Indes*, qui témoignent de cette relation originale de l'auteur à son œuvre. Diderot n'est pas un adepte des tactiques militantes

8. Nous pensons bien évidemment à l'*Extrait des Sentimens de Jean Meslier* qui lui est attribué dans une édition de 1764. Pendant plusieurs mois Voltaire clame son innocence.

9. *Corr.* Lettre 573 à Sophie Volland, IX, p. 194. Lettre 638 à Grimm, X, p. 161.

10. Voir RHLF, XLVII, p. 314.

11. Voir VER, I, p. 776.

12. Wilson, p. 759

13. Wilson, p. 570.

d'un d'Holbach ou d'un Voltaire. Il occupe souvent une position de retrait car la parole engage pour lui une exigence de vérité. C'est ce dont témoigne une lettre à Madame de Maux :

Je disais que je souffrirais à faire injure à la vérité en la rétractant, à parler contre ma pensée après avoir écrit selon ma pensée, à me traduire aux yeux de mes juges, de mes concitoyens et aux miens comme un lâche. [...] Quand on ne se sent pas le courage d'avouer ses discours, il n'y a qu'à se taire. Je ne veux pas qu'on aille chercher la mort mais je ne veux pas qu'on la fuie¹⁴.

Alors que Voltaire, Grimm, d'Holbach publient clandestinement un grand nombre de textes et de brochures, Diderot se refuse à publier ses propres ouvrages sans les signer. En même temps, il ne peut se résoudre à tout cacher, à garder un silence absolu. Pour ce bavard impénitent, incontrôlable, parler constituait une nécessité vitale, un impératif absolu. Dès lors, comment concilier ce besoin de parole, acte vivant qui engage une présence au corps, avec une parole d'outre-tombe ? Diderot peut-il se résigner à ne parler que du fond de son tombeau ? L'attitude du philosophe lors de la crise de l'*Encyclopédie*, sa participation discrète à la propagande matérialiste puis sa collaboration intense à l'*Histoire des Deux Indes* témoignent d'une évolution et révèlent un rapport spécifique à l'œuvre qui implique une distanciation et un dédoublement. Diderot observe les échos provoqués par l'*Encyclopédie*, par le *Système de la Nature* et par l'*Histoire des Deux Indes*. Mais il se laisse, surtout pour l'*Histoire des Deux Indes*, officiellement déposséder de son œuvre. Il se situe à la fois dedans et en marge. Il y avait là une nécessité de ruser avec la censure. On pourrait accuser Diderot de lâcheté dans l'épisode des *Deux Indes* puisqu'il s'est caché derrière le nom de Raynal. Mais ce camouflage révèle la nécessité d'une distorsion, d'une double position, à la fois d'une présence au texte et d'une absence dans un processus de dépossession voire d'abandon de paternité. Raynal a revendiqué haut et fort la troisième édition de l'*Histoire des deux Indes* et il a assumé seul les conséquences de son acte, poursuites judiciaires, exil, etc. À aucun moment, Diderot ne révèle sa collaboration à l'*Histoire des Deux Indes*. Il a cependant rédigé une lettre destinée à Grimm, *Lettre apologétique de l'abbé Raynal à M. Grimm*, où il se fait l'avocat de l'auteur des *Deux Indes* attaqué par Grimm lui-même. Il est probable que Diderot n'envoya jamais cette lettre destinée à Grimm car il ne rompt pas avec son ami. Ce texte, comme l'a bien montré Georges Benrekassa, pose de manière centrale la recherche d'une identité. Identité impossible puisqu'elle révèle une sorte de dénégation de la paternité dans

14. *Corr.* p. 112.

un appel à la postérité. Lorsque Diderot fustige les rois et les tyrans, il s'efface au profit d'« un sujet collectif [...] un sujet idéal, qui est au fond le seul à assumer vraiment la paternité de l'héroïsme de l'Histoire des deux Indes »¹⁵. Lorsque Diderot écrit qu'on ne parle que du fond de son tombeau, il cède la place à une parole qui porte une conscience collective, qu'il capte comme lecteur de ses propres textes mais aussi comme observateur des effets du texte sur ses contemporains. Le philosophe se met en position de voyeur qui tente d'approcher la vérité de son écriture par effraction. Mais il doit au préalable accepter de s'en dessaisir. Dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* paru en 1782, un an après la troisième édition de l'*Histoire des Deux Indes*, Diderot fait ouvertement l'éloge de l'ouvrage et de son auteur, c'est-à-dire de lui-même, « l'auteur d'un ouvrage plein de recherches, de hardiesse, d'éloquence et de génie »¹⁶. La défense publique de Raynal contre ses adversaires témoigne du dédoublement de Diderot autant que de sa duplicité. En effet, Diderot se dérobe. Il tait sa collaboration à l'*Histoire des Deux Indes* et c'est comme lecteur complice qu'il vole au secours de Raynal. C'est à travers l'acte de lecture que Diderot se reconnaît comme écrivain, un écrivain « plein de hardiesse et de génie. » Et c'est comme lecteur qu'il saisit pleinement la portée prophétique de son œuvre. Pour écouter, il faut savoir se taire et Diderot se réfugie à maintes reprises dans le silence pour entendre son œuvre parler, s'incarner dans des voix multiples, celles de Raynal, celles de d'Holbach et même celles de Voltaire lorsqu'il prend la défense de l'*Encyclopédie*. Diderot fait le mort, pourrait-on dire, se glisse dans le tombeau pour surprendre la vie posthume de son œuvre. Diderot se regarde à travers le miroir que lui offre le nom de Raynal. Il défend une œuvre qui n'est pas à lui. Il fait ainsi appel au tribunal de l'Histoire. C'est le jugement de la postérité qu'il entend à travers son plaidoyer pour Raynal, ce jugement qui le dédouane autant de ses silences que de ses compromissions et on pense en premier lieu à son voyage en Russie et à son rôle de conseiller auprès de Catherine II. Le silence de Diderot, son refus de revendiquer ses écrits constitue une quête du sens de l'œuvre, de sa vérité. Parce que la vérité, pour Diderot, se situe plus du côté du lecteur que de l'auteur. Parce que précisément le lecteur est celui qui arrache l'œuvre à l'oubli et qui lui donne une dimension historique. Diderot, de son vivant, s'est efforcé de capter la dimension historique de son œuvre en se plaçant du côté du lecteur ou du spectateur. Ce qui lui permet en outre de se réapproprier discrètement et jalousement une partie de son œuvre. Diderot n'accepte pas de se faire dépouiller de ses écrits sans contrepartie.

15. G. Benrekassa, « Scène politique, scène philosophique, scène privée : à propos de la *Lettre apologétique de l'abbé Raynal à Monsieur Grimm* », *Interpréter Diderot aujourd'hui*, colloque de Cerisy, Le Sycamore, 1984, p. 181.

16. VER, I, p. 1242.

On sait par ailleurs que Diderot prêtait peu d'intérêt à la publication de ses textes. Il est souvent négligent à ce sujet¹⁷. Lorsqu'en 1756, un *Supplément de la France littéraire* lui attribue le *Code de la Nature* de Morelly, Diderot ne proteste pas. L'ouvrage est publié dans ses *Œuvres complètes* en 1773 sans aucune intervention de sa part. Il laisse faire. Comment comprendre cette passivité ? À quel jeu Diderot se prête-t-il ? Pourquoi accepte-t-il le brouillage des cartes ? Alors qu'il refuse de publier ses propres textes signés de son nom, il permet l'insertion des ouvrages des autres dans le corpus de son œuvre. N'y a-t-il pas pour lui un espace littéraire semi-désertique à combler ? Diderot creuse un trou, une sorte de tombeau qui se remplit de l'écriture de l'autre. Dans la collaboration à l'*Histoire des deux Indes*, il se glissait dans le texte de Raynal. Dans l'épisode du *Code de la Nature*, l'opération est inverse. Diderot accepte la paternité d'un texte dont il n'est pas l'auteur. Le *Code de la Nature* sera longtemps considéré comme l'une de ses œuvres. Ici le lecteur participe d'une certaine façon à l'élaboration de l'œuvre du philosophe. Il occupe une double fonction, celle d'un éditeur voire d'un écrivain. Nous rejoignons Jacques Proust lorsqu'il écrit :

Dans le pire des cas, il se peut qu'un texte auquel l'auteur n'eut jamais de part fasse date dans l'histoire de son interprétation et s'intègre bon gré malgré dans le « corpus » de l'œuvre, au point qu'il est parfois difficile-et peut-être injuste- de l'en déloger¹⁸.

Diderot qui se place en lecteur de son œuvre permet au lecteur de se faire auteur. Construction en chiasme de son rapport à son statut d'écrivain. Confusion entre objet et sujet. Collusion entre silence et parole, entre présence et absence. Une fois de plus, Diderot interroge son identité par l'intervention d'un autre lui-même.

On peut se demander si ce type de relation à l'œuvre n'a pas conditionné une certaine interprétation qu'on peut qualifier d'excessive et qui est en grande partie le travail de l'histoire sur les textes. Mais l'ambiguïté de Diderot, comme nous l'avons montré, n'est pas étrangère à ces approches. Il a lui même situé le destin de son œuvre dans une perspective historique dans laquelle il s'est inscrit comme lecteur-auditeur des échos de son œuvre. S'il n'y a pas de vérité de l'œuvre à proprement parler, il y a, en revanche, une réalité des relations de l'auteur à son œuvre qui sont déterminantes dans le cas de Diderot. Comment cette réalité a-t-elle travaillé la réception de l'œuvre, notamment durant la Révolution ?

17. Voir R.A. Leigh, « A neglected eighteenth-century edition of Diderot's Works », *French Studies*, VI, 1952, 148-152

18. J. Proust, *Lectures de Diderot*, A. Colin, 1974, p. 7.

Le nom de Diderot apparaît très peu dans les premières années de la chute de l'Ancien Régime. Il faut attendre le Directoire pour que le philosophe obtienne un véritable succès sur la scène politique. Toutefois Diderot fait de brèves et d'étranges apparitions. En juillet 1791, on lit dans un journal révolutionnaire, la *Bouche de Fer*, cette citation :

Quand le dernier des rois sera pendu avec les boyaux du dernier prêtre célibataire, le genre humain pourra espérer être heureux.

Cette citation a une histoire qui touche à la fois aux pratiques militantes des Lumières et aux relations des philosophes entre eux. Pour en saisir pleinement le sens, rappelons-en les principales étapes. À la fin du règne de Louis XIV, le curé Meslier laisse à sa mort, trois copies manuscrites d'un testament où il fustige la monarchie, l'Eglise catholique, les riches et les grands de la terre. Lorsque Voltaire apprend l'existence d'un tel texte, en 1735, il se le procure et bien des années plus tard, il en produit une édition tronquée puisqu'il passe sous silence la philosophie matérialiste de Meslier. Voltaire publie son texte sous le titre d'*Extrait des Sentiments de Jean Meslier* au début de 1762. La troisième édition parue en 1768, qui ne provient sans doute pas de la fabrique voltairienne¹⁹, publie un Avant-Propos où l'on trouve reproduite pour la première fois la célèbre formule de Meslier :

Je souhaiterais que tous les tyrans fussent pendus et étranglés avec des boyaux de prêtres.

Quoi qu'il en soit, la figure de Meslier appartient à la philosophie des Lumières grâce à Voltaire. Elle est son monopole. Le patriarche revendique cette propriété à maintes reprises dans sa correspondance. Il reproche aux « frères » leur tiédeur, leur manque d'enthousiasme. Diderot et ses amis matérialistes, d'Holbach et Naigeon, bien qu'ils sachent que Meslier est matérialiste, ne font pas concurrence à la manipulation de Voltaire. Ils ont lu le *Testament* très probablement sous sa forme intégrale. Diderot s'en est inspiré pour rédiger une petite gaieté littéraire, les *Eleuthéromanes*, composée 1772 et insérée dans la *Correspondance littéraire* de Grimm. On y retrouve le vœu du curé Meslier :

Et ses mains ourdiraient les entrailles du prêtre
Au défaut d'un cordon pour étrangler les rois.

Ces deux vers portent la trace d'un examen attentif du texte de Meslier. Nous avons la preuve que la lecture du *Testament* de Meslier a profondément

19. Voir P. Pellerin, *Lectures et images de Diderot de l'Encyclopédie à la fin de la Révolution*, Presses universitaires du Septentrion, p. 56-57.

marqué Diderot. La brutalité des propos de Meslier est à rapprocher de certains passages de l'*Histoire des Deux Indes* où Diderot appelle les esclaves noirs aux massacres des esclavagistes blancs²⁰. Diderot n'a pas été insensible à la violence révolutionnaire du texte de Meslier. Les « Paroles familières » de 1791 sont le fruit des liens ambigus que Diderot entretient avec cette œuvre. Il n'en est pas l'auteur mais il s'en est servi lors de la rédaction des *Eleuthéromanes*. Il s'est nourri du texte de Meslier à tel point qu'on éprouve de la difficulté à différencier les deux textes. Le philosophe de Langres cultive cette confusion. En attribuant la phrase de Meslier à Diderot, la Révolution n'a pas trahi ce dernier. On pourrait même dire que le contexte politique a levé un voile sur les liens de Diderot et de son œuvre. Les « Paroles familières » paraissent dans la *Bouche de Fer* un mois après une lettre de l'abbé Raynal à l'Assemblée Nationale qui se désolidarise de la politique menée par les révolutionnaires. Jusqu'à cette date du 31 mai 1791, Raynal figurait parmi les principaux prophètes de la Révolution, le courageux pourfendeur de la tyrannie et du fanatisme foulés aux pieds dans l'*Histoire des Deux Indes*. Les révolutionnaires dénigrent Raynal en lui ôtant, en grande partie, la paternité de l'*Histoire des Deux Indes* et en la restituant à Diderot. Une députation va jusqu'à se rendre chez Madame de Vandeuil, la fille de Diderot pour en savoir plus. Ils repartent les mains vides mais la collaboration de Diderot à l'*Histoire des Deux Indes* est désormais une affaire politique. On sait désormais que c'est Diderot qui en a rédigé les pages les plus virulentes contre l'Ancien Régime. Cette révélation ouvre un horizon d'attente, annonce d'autres textes du philosophe tout aussi aptes à légitimer la chute de la monarchie. C'est ce qu'affirme un journaliste, M. Loyseau, auteur d'une *Réponse à la lettre de l'abbé Raynal* :

Diderot, ce philosophe de bonne foi, cette tête vaste et profonde, cette âme pure et sensible qui, toute sa vie, n'a été occupé que du bonheur des hommes ; et dont les ouvrages, qu'il avait destinés à ne paraître qu'après sa mort, se font beaucoup trop attendre ; Diderot, dis-je, s'élèverait contre votre assertion. On vous donne quatre autres collaborateurs qui ne seraient pas plus disposés que Diderot, à abandonner la cause des hommes et des principes²¹.

Diderot, fidèle à ses écrits, devient un orateur de la Révolution. C'est la Révolution qui découvre ses textes les plus hardis, les plus dignes d'elle. Ce qui n'est nullement le cas de Voltaire et de Rousseau. La publication d'une grande partie de l'œuvre de Diderot est contemporaine de la Révolution. *La Religieuse*, *Jacques le Fataliste*, le *Supplément au voyage de Bougainville*,

20. *Histoire [...] des deux Indes*, choix de textes, éd. Y. Benot, La Découverte Syros, 2001, p. 202.

21. Cité par P. Pellerin, *Lecture et images*, o.c., p. 199.

Les Eleuthéromanes sont parus en 1796. En 1791, il n'y a pas d'œuvres publiées. Mais Diderot est présent dans celle des autres. Il intervient, il parle, il fait surgir une radicalité révolutionnaire. Il est celui qui accuse Raynal d'avoir trahi les principes révolutionnaires. Il devient le coup de massue qui fait tomber le buste de Raynal, le philosophe qui juge sans complaisance un Raynal aristocrate qui a trahi la cause et la confiance du peuple. L'affaire Raynal a rejeté l'abbé du côté des écrivains fades, lâches et hissé Diderot au rang des tribuns de la Révolution. Quelques semaines plus tard, après la fuite et l'arrestation de Louis XVI, les « Paroles familières » en exergue dans la *Bouche de Fer*, sont à cet égard fort intéressantes. Elles s'inscrivent dans un acte d'énonciation spontané et renvoient au domaine de l'oral. L'expression « paroles familières » accrédite l'idée que le philosophe n'est pas un écrivain à part entière et qu'il a surtout beaucoup parlé. Le terme « paroles » employé au pluriel répercute le sentiment d'une profusion langagière mal maîtrisée et floue mais redondante parce qu'obsessionnelle. L'adjectif « familières » apporte la preuve que la haine de Diderot envers les suppôts de l'Ancien Régime, les rois et les prêtres, n'avait rien de fortuit mais était au contraire profondément ancrée dans l'esprit du philosophe. Cependant la suite du journal ne fait plus aucune allusion à Diderot. Contraste saisissant et déroutant entre une présence violente hautement proclamée en tête du journal et un silence inexplicé. Diderot écrivain est absent. Il est effacé, submergé par la virulence de sa parole régicide qui n'appartient à aucune œuvre, à aucun lieu. Paroles prophétiques, paroles d'espoir qui échappent à Diderot lui-même et qui symbolisent les lumières militantes qui ont lutté contre l'Ancien Régime. Effacement de l'auteur au profit d'une parole impétueuse, frénétique, qui dépasse le locuteur lui-même pour s'inscrire dans une nécessité historique, celle de la violence révolutionnaire. Dans cette perspective, comment comprendre le sens de l'adjectif « familières » qui renvoie au vécu du philosophe, à un locuteur bel et bien présent. Diderot se confond ici avec sa parole miroir de lui-même. La familiarité ne constituerait-elle pas l'un des pivots centraux des relations du philosophe à son œuvre qui laisse une grande part au secret et à l'intimité ? Diderot protège son œuvre, il la défend. On l'a constaté à plusieurs reprises lors de la publication du *Système de la Nature* et surtout de l'*Histoire des Deux Indes*, il se fait l'avocat de ses propres textes qui appartiennent à d'autres. D'où cette familiarité excessive qui témoigne d'une volonté de réappropriation où se mêlent sentiments de frustration et de jalousie. Diderot réaffirme sans cesse dans les marges, sous forme de commentaires, dans la *Réfutation d'Helvétius*, dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, la radicalité prophétique de son œuvre. Sous la Révolution, ce Diderot-là, c'est l'homme du bon sens qui ne s'effraie pas des violences nécessaires à l'accomplissement d'une rupture révolutionnaire. Ne l'a-t-il pas affirmé à plusieurs reprises ?

Un mois après l'affaire Raynal, la familiarité de Diderot avec les idées révolutionnaires ne surprend guère. Cette familiarité pèsera lourd sur la réception du philosophe durant le Directoire. Les ennemis des républicains brandiront sans cesse la citation de la *Bouche de Fer* pour démontrer la responsabilité de Diderot dans la déportation des prêtres réfractaires, l'exécution de Louis XVI, la Terreur, le procès Babeuf, etc. La publication du *Supplément au voyage de Bougainville*, de *Jacques le Fataliste* et de la *Religieuse* constituent des pièces supplémentaires au dossier. Doit-on accuser les acteurs de la Révolution d'avoir falsifié l'image de Diderot à des fins politiques ? Le philosophe a joué lui-même avec les contours de son identité en se projetant continuellement dans l'autre, en écoutant sa propre voix résonner à travers celles de Raynal ou de Morelly. Parce qu'il n'est pas reconnu comme un auteur à part entière, Diderot a besoin de repères/repaires, il a besoin de retrouver les traces de son œuvre éparpillées çà et là et de s'y lover, de se réfugier dans ce rapport intime à son écriture. En ce sens, en dévoilant la familiarité du philosophe à son œuvre, la Révolution a agi comme un réactif sur cette œuvre, en a dégagé en quelque sorte les propriétés chimiques. À ces deux questions s'en ajoute une troisième, celle de la position centrale de Diderot dans la propagande philosophique. À partir du Directoire, plusieurs brochures et articles de journaux dénoncent l'encyclopédiste comme chef du parti philosophique, rôle auparavant attribué à Voltaire. Très intéressante est à ce sujet une lettre fictive de Diderot à Louvet, rédacteur à la *Sentinelle*, journal républicain, écrite par un journaliste de la *Quotidienne*, feuille monarchiste qui rend les philosophes des Lumières responsables des crimes de la Révolution. On lit dans le numéro du 8 mars 1797 :

Citoyen, lorsque j'étais au moment d'embrasser les idées complexes et nutritives de l'amour de soi, j'ai été très vivement interrompu par le toucher sourd et obtus de ce scélérat de Voltaire qui, bien qu'occupé toute sa vie à passer pour un de nos sages, n'a jamais été qu'un manouvrier du parti, fort obscène à la vérité [...] Mais jamais de force à attaquer et à combattre le préjugé physique et le préjugé religieux. Il a bien dit quelques impiétés contre l'Infâme, mais il a fait aussi des vers en faveur de la divinité.

Mais ce qui le prive de tous ses avantages et des récompenses dignes d'un philosophe [...] c'est son aristocratie, son dévouement pour les rois. Selon lui, il ne peut être permis à un peuple de faire descendre le monarque de son trône pour lui demander compte de sa conduite, pour le juger, encore moins pour le punir.

Un fils ne s'arme point contre un coupable père ;
Il détourne la tête, le plaint et le révère.

(Arons dans *Brutus*)

Vous conviendrez, citoyen, que les tyrans n'ont jamais eu d'esclaves et d'adulateurs plus vils que l'auteur d'une telle doctrine ; et cependant, la convention qui s'y trouve outragée de la manière la plus atroce, a colloqué le squelette de ce scélérat dans le Panthéon. [...] Et moi, vrai républicain,

moi qui ai donné ce grand précepte philosophique, mis par vos législateurs en usage et en principe : que pour que la terre soit heureuse, il faut étrangler le dernier des rois avec les boyaux du dernier prêtre. Moi [...] je languis sans honneur, et mon corps n'est point au Panthéon ! Je m'adresse à vous, vigilante Sentinelle, citoyen exécutif, pour une réclamation digne de vous et de moi ; que Voltaire soit chassé, et qu'on me mette à sa place²².

Qu'affirme le journaliste ? Que la Révolution doit plus à Diderot qu'à Voltaire car le premier fut athée et républicain avant la chute de l'Ancien Régime ; le second fut un usurpateur. Voltaire est relégué par le faux Diderot au rôle de manouvrier, c'est-à-dire d'exécutant. Cette place subalterne était réservée habituellement à Diderot lui-même. Le journaliste de la *Quotidienne*, sans doute La Harpe²³, réserve la première place du Panthéon révolutionnaire à Diderot. C'est Diderot, et non Voltaire, le véritable responsable de la déportation des prêtres réfractaires, de la proclamation de la République, de l'exécution de Louis XVI. Diderot devient le plus radical, le plus systématique des philosophes des Lumières. Il méprise les atermoiements de Voltaire. Mais le Diderot de la *Quotidienne* existait bien avant la Révolution. Qu'on se souvienne des commentaires du philosophe sur le *Système de la Nature* et le *Bon Sens* dans la *Réfutation d'Helvétius*. Il s'y félicitait de la doctrine matérialiste de d'Holbach et de « sa philosophie toute d'une pièce » qui était la sienne. Aussi doit-on s'interroger sur le dédain éprouvé par Diderot devant les textes de d'Holbach auxquels il a peu ou n'a pas collaboré. Il méprise également les petits contes de Voltaire. Annotant un ouvrage d'Hemsterhuis, la *Lettre sur l'Homme et ses rapports*, il écrit en 1773 :

Le petit livret intitulé *le Bon Sens* fera plus de mal ou de bien que toutes les plaisanteries de Voltaire²⁴.

C'est que le déisme de Voltaire est aux yeux de l'encyclopediste une bagatelle philosophique. Il ne prend en considération les textes de d'Holbach que lorsqu'ils exposent une philosophie matérialiste conséquente. Nous sommes à cent lieues d'un Diderot versatile, hésitant, indulgent. Si le philosophe ne possède pas la hargne militante de Voltaire, c'est qu'il est au demeurant bien plus radical que le patriarche de Ferney. Diderot se résigne par conséquent à être lecteur d'une œuvre qu'il sait ne pas pouvoir publier,

22. *Quotidienne* ou Feuille du jour, n° 316 du 8 mars 1797.

23. Après avoir été un proche des philosophes, surtout de Voltaire, et un partisan de La Révolution, La Harpe a rejoint les adversaires de la République à la suite à son emprisonnement sous la Terreur. Il va devenir l'un des ennemis les plus acharnés de Diderot dans le seizième tome de son *Lycée ou cours de littérature ancienne et moderne* publié à partir de 1799.

24. Préface du *Bon sens* du baron d'Holbach, Éditions rationalistes, 1971, p. 4.

mais cette lecture nourrit sans cesse son écriture et lui imprime un élan révolutionnaire. L'expérience du lecteur se confond peu à peu avec celle du visionnaire. La Harpe ne se trompe guère lorsqu'il réserve à Diderot la première place sur le podium des pères de la Révolution. Il s'appuie en outre sur la publication du *Supplément au voyage de Bougainville*. Dans le *Mémorial*, journal qu'il dirige avec Vauxcelles²⁵ et Fontanes, il réaffirme le rôle central de Diderot dans la Révolution :

Ce charlatan en voulait, dit-il, au Grand Ouvrier, aux magistrats et aux prêtres. Il en voulait aussi à la propriété.[...] La haine de la propriété, de Dieu, de l'autorité, des prêtres, est devenue toute la doctrine philosophique de Chaumette et de Babeuf ; et ils ont dit hardiment, Diderot fut de notre avis, ils ont dit aussi, Rousseau fut de notre avis ; [...] Je crois qu'il avait gagné un peu la lèpre naissante de Diderot, dont il ne tarda pas à se détacher et à fuir les désolantes doctrines. Le charlatan resta donc seul propriétaire de ce poison. Il l'a répandu avec le succès que l'on sait ; et c'est vraiment à lui qu'il faut remonter quand on veut chercher en France et dans notre siècle l'origine de la doctrine anti-sociale²⁶.

Diderot détient désormais le monopole de la subversion religieuse, sociale et politique. Le philosophe est rongé par une idée fixe, le renversement de l'Ancien Régime, l'anéantissement du trône et de l'autel. Il est aussi le pourfendeur des inégalités sociales et de la propriété privée lors du procès Babeuf. Lors de sa tentative de renverser le gouvernement du Directoire, Babeuf se réclame de Diderot auquel il attribue le *Code de la Nature*. Babeuf exécuté en 1797, Diderot est vilipendé par les monarchistes et ne trouve guère d'avocats pour le défendre excepté Naigeon, le fils spirituel. Diderot n'est plus seulement l'ennemi des rois et des prêtres, il est l'ennemi de la famille, de la société et de tout gouvernement. Il dénonce le mariage dans le *Supplément au voyage de Bougainville* et attaque la propriété privée. Il appelle les esclaves noirs à la révolte dans l'*Histoire des Deux Indes*. Ces textes font écho au procès Babeuf et à la phrase de Meslier. Les hommes de l'époque révolutionnaire ont le sentiment qu'une logique, qu'une cohérence rigoureuse président à l'œuvre de Diderot. La publication de ses textes ouvre alors un précipice insondable, infini, exprime une radicalité vertigineuse, perpétuelle. Lorsque la Révolution publie les écrits de Diderot, lorsque le lecteur découvre l'œuvre, ils l'instrumentalisent en fonction de leurs propres intérêts mais l'inscrivent dans un élan révolutionnaire continu. C'est du côté du lecteur que réside la puissance subversive de Diderot. Le philosophe l'avait compris quelques années avant l'effondrement de la monarchie.

25. Vauxcelles est en 1796, avec Suard, l'éditeur du *Supplément au voyage de Bougainville*. La post-face contient une violente diatribe contre Diderot.

26. *Mémorial*, n° du 27 juin 1797.

On a souvent qualifié Diderot de philosophe de la dialectique. Mais la portée dialectique de Diderot, la conscience d'une individualité double, à la fois libre et prisonnière de son époque, est interne à son statut d'écrivain. La gestion de l'œuvre révèle une double position, celle d'un auteur et celle d'un lecteur. Diderot va de l'un à l'autre afin de saisir la réalité de son œuvre, particulièrement lors de la troisième édition, en 1781, de l'*Histoire des Deux Indes*. Mais tout autant peut-être lorsque le *Code de la Nature* est inséré dans ses *Œuvres Complètes*. Peu importe au fond que Diderot n'ait pas écrit le *Code de la Nature* puisqu'il laisse ce texte prendre place dans le corpus de son œuvre. L'œuvre déborde l'écriture parce que l'écriture du philosophe ne s'intègre pas officiellement dans son œuvre. Diderot trouve là une compensation à la non-publication de ses ouvrages. Et il se place dans une relation posthume à l'œuvre ; il fait l'expérience du dédoublement. D'où les Diderot-Morelly, les Diderot-d'Holbach, les Diderot-Meslier, les Diderot-Raynal. Faire l'expérience de sa propre postérité à travers l'autre moi-même. Diderot se tait bien souvent mais c'est du tombeau-silence qu'il capte les résonances de son œuvre à venir. Il fait plus, il les sollicite lorsqu'il prononce l'éloge de Raynal dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*. Il appartenait à la Révolution d'entendre les Paroles familières de Diderot. Il n'y a là ni escroquerie ni trahison mais la rencontre entre les contradictions d'un écrivain et une époque révolutionnaire qui les instrumentalise selon ses nécessités.

Pascale PELLERIN
*Centre d'études des Lumières
de l'Université de Strasbourg*